

# Concours pêche en barque et FLOAT TUBE sur le réservoir de BOUZEY

88 CHAUMOUSEY

Organisé par l'AAPPMA d'EPINAL

Le 17 JUIN 2018

## **REGLEMENT**

Le bureau se réserve le droit d'apporter des modifications au document. Ou d'annuler le concours  
Inscriptions limitées à 25 équipes barques Et 30 float tube

Date limite d'inscription: Le 3 juin 2018

Prix d'inscription: 70 euros repas du midi compris par équipe barque et 35 euros par float tube avec  
une boisson comprise

Soit 35 euro / pêcheur

Possibilité de réserver un repas pour les accompagnants à un tarif de 10€ par personne boisson non  
comprise.

L'accueil des participants se fera de 4h30 à 5h30 avec brioche et café offert.

Classement pour les barques et un classement pour les float tube.

## **80% de la recette sera remise en jeu sous forme de lots**

Le concours débutera ainsi :

Le début et la fin de l'épreuve seront donnés par un signal sonore (pistolet).

Départ à : **06H00** Fin à : **11h00** Soit 5h00 de pêche.

### **GILET DE SAUVETAGE OBLIGATOIRE**

La pêche se pratiquera exclusivement depuis une embarcation : en barque, zodiac , kayak et float  
tube

Après la mise à l'eau, les véhicules et remorques seront garés sur le parking.

Les embarcations stationneront dans la zone balisée en attendant le départ.

L'AAPPMA se réserve le droit d'utiliser les photos et images

Tout participant en état d'ébriété ou créant du désordre verra son équipe disqualifiée.

A noter : pour les intéressés, une mise à l'eau des embarcations sera possible (voir conseillée) la  
veille à partir de 16 heures. Ainsi que la possibilité d'un Biwy Land pour ceux voulant dormir sur  
place. (Prévoir son repas pour le soir et petit déj) toilettes à disposition.

### **Le plan d'eau :**

Le **réservoir de Bouzey** est un vaste plan d'eau

- Surface : 127 ha
- Profondeur maximale : 12,5 m
- Volume maxi : 7 millions de m<sup>3</sup>

## **Modes de pêche autorisés :**

### **Bourriche flottante obligatoire en attendant l'arrivée des commissaires**

Pêche aux leurres, au mort manié et au streamer uniquement

Traîne interdite

Une seule canne en action de pêche par concurrent.

### **Moteur électrique et échosondeur autorisés**

### **Lors d'une prise l'équipage devra signaler sa prise au commissaire**

Tous les carnassiers pris, par un pêcheur ou par un équipage, seront comptabilisés pour le classement final. Brochet, Sandre, Silure et perche. (En cas d'égalité en taille du poisson record, le prix sera attribué au plus jeune pêcheur)

Si un poisson est pris dans les dernières minutes, le pêcheur devra obligatoirement en informer les commissaires avant le coup de sifflet final.

Tous les poissons doivent être remis à l'eau avec respect. Les poissons morts ne pourront être comptabilisés.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident et de vol.

Calcul des points par mesure

BROCHET = 1 point au mm Maille à 50 cms

SILURE = 0.5 point au mm Maille à 50 cms

SANDRE = 2 points au mm Maille à 40 cms

PERCHE= 1 point au mm Maille à 20 cms

**MAIL : [maxime.didillon88@orange.fr](mailto:maxime.didillon88@orange.fr)**

**Tel : 06.32.75.18.42**

**Tel : 06.84.14.98.03**

**Tel : 06.46.03.21.87**